

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, 7 septembre 2018

### Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris

- Patrick Braouezec élu président
- François Poupard élu vice-président
- Approbation du dossier d'opération d'investissement relatif à l'achat de matériels roulants pour les lignes 15, 16, 17 et 18
- Des investissements supplémentaires pour le prolongement de la ligne 11 et la modernisation des transports en Île-de-France

Patrick Braouezec, président du territoire de Plaine Commune, a été élu président du conseil de surveillance. Il succède à Jean-Yves Le Bouillonnet, qui a occupé cette fonction pendant près de trois ans. Patrick Braouezec a été maire de Saint-Denis de 1991 à 2004. Il est, depuis 2005, président du territoire de Plaine Commune, un des plus grands d'Île-de-France, avec neuf communes et 420 000 habitants au nord de Paris. Il est 4<sup>ème</sup> vice-président de la Métropole du Grand Paris, chargé notamment de la coopération avec les territoires. François Poupard, directeur général des infrastructures, des transports et de la mer, est élu vice-président.

*« Ce conseil de surveillance marque une nouvelle étape de la gouvernance de la Société du Grand Paris. Le projet initial du métro du Grand Paris a dû être décalé dans le temps. Il importe à présent d'apporter dans les meilleurs délais un moyen de transport efficace à tous les habitants de la métropole et en priorité à ceux qui en sont encore privés. C'est une question d'égalité dans l'accès de tous à l'emploi, à la culture, à des conditions de vie dignes. C'est à cette condition que nous construirons une métropole polycentrique et solidaire. Ce n'est qu'en concertation avec les élus locaux que nous réussirons à réduire le coût global du projet comme l'a demandé la Cour des Comptes, sans renoncer à un haut niveau d'exigences environnementale et sociale, notamment en termes de retombées économiques pour les habitants et les entreprises locales, en maintenant l'ambition culturelle et artistique des gares du Grand Paris ».*

**Patrick Braouezec, président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris**

Durant la séance du conseil de surveillance, Thierry Dallard, président du directoire a souligné *« l'importance d'une relation de travail resserrée entre les membres du conseil de surveillance et la Société du Grand Paris. Le renouvellement de la présidence des instances de l'entreprise donne un nouvel élan au projet Grand Paris Express. Plus que jamais, nous plaçons la confiance et la sincérité au cœur de nos relations avec tous les partenaires du projet, au premier rang desquels les élus des territoires. »*

En outre, le conseil de surveillance a approuvé l'opération d'investissement relative à l'achat de matériels roulants pour les lignes 15, 16, 17 et 18 du Grand Paris Express, ainsi que pour les équipements embarqués d'automatisme de conduite et de courants faibles (moyens audiovisuels, radio, services numériques...) nécessaires à leur circulation et à l'information des voyageurs.

Contacts presse :

Société du Grand Paris

Xavier Bossaert – [xbossaert.quai@societedugrandparis.fr](mailto:xbossaert.quai@societedugrandparis.fr) - 06 34 47 16 18

Jusqu'à 900 voitures ou 188 trains sont couverts par cette opération, qui comprend le financement des études, de la fabrication et des essais du matériel roulant. Le montant total de l'opération d'investissement est de 2 milliards d'euros.

Le conseil de surveillance a également conforté le financement du prolongement de la ligne 11 de la Mairie des Lilas à Rosny – Bois-Perrier grâce à une troisième contribution de 45,81 millions d'euros. Cela porte à près de 200 millions d'euros la contribution de la Société du Grand Paris à ce projet.

Le conseil a autorisé la conclusion avec l'Etat d'une convention de financement de fonds de concours relative au financement de programmes et d'opérations de transports collectifs, à hauteur de 50 millions d'euros sur 5 ans. Ces programmes concernent le prolongement de la ligne 11 du métro ainsi que les schémas directeurs des RER B et D.

### **À propos de la Société du Grand Paris**

La Société du Grand Paris est une entreprise publique de l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.